

SECRETARIAT-GRÉFFIER
DE LA COUR D'APPEL
DE RENNES
POUR AMPLIATION

Renvoi de Cassation
Huitième Chambre Prud'Homme

Le Greffier en Chef.

REPUBLIQUE FRANCAISE
A UNOM DU PEUPLE FRANCAIS

COUR D'APPEL DE RENNES
ARRÊT DU 10 AVRIL 2008

ARRÊT N° 236

R.G : 07/03024

COMPOSITION DE LA COUR LORS DES DÉBATS ET DU DÉLIBÉRÉ :

Madame Monique BOIVIN, Président,
Madame Marie-Hélène L'HENORET, Conseiller,
Monsieur François PATTE, Conseiller,

Mme Evelyne PATHOUOT

GREFFIER :

C/

Monsieur Philippe RENAULT, lors des débats et lors du prononcé

Mme Ségolène ROYAL

DÉBATS :

A l'audience publique du 14 Février 2008

ARRÊT :

Renvoi de cassation : infirmation
partielle

Contradictoire, prononcé par l'un des magistrats ayant participé au délibéré,
à l'audience publique du 10 avril 2008, date à laquelle a été prorogé le délibéré
initialement fixé au 27 mars 2008

APPELANTE et intimée à titre reconventionnel sur renvoi de cassation :

Copie exécutoire délivrée
le :

Madame Evelyne PATHOUOT
9, rue Bausset
75015 PARIS

à :

comparante en personne, assistée de Me Luc BILLY, Avocat au Barreau de
POITIERS

INTIMÉE et appelante à titre reconventionnel sur renvoi de cassation :

Madame Ségolène ROYAL
14, rue Darcel
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

représentée par Me Jean-Pierre MIGNARD et Me Jacques FLOCH, Avocats
au Barreau de PARIS

